



Cachan, lundi 11 juillet 2016

LOGEMENT SOCIAL

La Ville de Cachan se dote d'un opérateur public unique

Le 30 juin dernier, le Conseil Municipal de Cachan a adopté la constitution d'un opérateur unique à gouvernance publique pour la gestion de son parc de logement social.

Cachan Habitat OPH, propriétaire de 1331 logements, va en effet racheter l'intégralité du patrimoine de la SAIEM, soit 615 logements.

Cette cession du patrimoine de la SAIEM sera suivie de sa dissolution par ses actionnaires, la Ville de Cachan et le groupe Caisse des Dépôts.

Cette cession est le fruit d'une réflexion menée par la Ville depuis plusieurs années déjà, en partenariat avec le groupe Caisse des Dépôts, pour constituer un acteur d'une taille économique plus efficiente, capable de prendre notamment en charge les importants travaux de réhabilitation des logements de la SAIEM, qui n'en a pas les moyens, et de renforcer la qualité du lien social avec les locataires. Outre son efficacité économique, la mise en place de cet opérateur facilitera la gestion du parc et son unification.

Suite à la liquidation de la SAIEM, la Ville versera à l'OPH Cachan Habitat une dotation pour soutenir cette acquisition et l'engagement des travaux.

En tant qu'opérateur unique, Cachan Habitat OPH réalisera sur ce patrimoine acquis, au-delà de la maintenance courante et du gros entretien, des travaux d'isolation thermique et de réfection de l'électricité et de plomberie pour un montant de 14,8M€. L'ensemble du personnel dédié à la gestion du patrimoine de la SAIEM, soit 7 agents, sera intégré à celui de l'office public.

Contact presse – Magali Teixeira

01 49 69 69 65 / magali.teixeira@ville-cachan.fr